

DECEMBRE 2003 / N° 82

# LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

■ Votre plate-forme  
bimodale au cœur  
du Grand-Ouest

■ Directement branchée  
sur l'échangeur de

■ Surface : 95 ha

## Économie

Société Charles Christ  
à Connerré

## Environnement

La météorologie en Sarthe

## Social

Charte d'action

## Sports

Bain de jouvence  
sur le circuit des 24h



Conseil général  
de la Sarthe

**théma**  
SARTHE  
TOUS MOBILISÉS

5-6 DECEMBRE

# TELETHON 2003

2 JOURS QUI COMPTENT  
POUR DES ANNÉES

**3637**  
la ligne du don



\* Euro RSCG CMO

Photo réalisée bénévolement par Denis Félix

Rejoignez la grande famille qui lutte contre la maladie





Le Mans • 17 et 18 janvier 2004  
Arche de la nature • Bois de l'Epau



# Le Cross ouest-france PAYS DE LA LOIRE

Organisé par Ouest Sports et loisirs



## ÉCONOMIE

page 6

Christ, l'art de se faire un nom

## ENVIRONNEMENT

page 9

L'œil rivé vers le ciel

## AGRICULTURE

page 10

Évolution des pratiques agricoles

## JEUNESSE

page 13

Nouvelle assemblée des juniors

## SOCIAL

page 14

Charte d'action sociale



## VIE DES CANTONS

page 16

## "THÉMA SARTHE"

encart central

Entreprises : création et reprise

## PETITES NOUVELLES

page 20

## SPORTS

page 22

Circuit des 24 Heures,  
bain de jouvence

## CULTURE

page 26

Saison musicale de l'Epau



Conseil général  
de la Sarthe

## LA SARTHE

Le magazine d'information du  
Conseil général de la Sarthe  
Hôtel du Département  
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication / Roland du Luart • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / Imprimerie Nationale / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 82 / Décembre 2003 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°82 DECEMBRE 2003.



## Société Charles Christ à Connerré

# L'art de se faire un nom !

**Pour accroître ses ventes, la société Charles Christ, spécialiste des plats cuisinés et des condiments, mise sur l'innovation. Tout en s'appuyant sur un savoir-faire reconnu et respecté, l'entreprise sarthoise, basée à Connerré, s'emploie aujourd'hui à diversifier ses activités vers un secteur en vogue : les produits biologiques.**

### Repères....

- > L'entreprise emploie une centaine de salariés auxquels s'ajoutent durant l'été une soixantaine de personnes saisonnières.
- > Tous les produits de la marque Charles Christ sont conditionnés dans des bocaux en verre.
- > L'entreprise traite 6 500 tonnes de choux à l'année.
- > 90 000 bocaux sont conditionnés par jour.
- > L'usine fabrique l'équivalent de 24 kilomètres de saucisses à la journée...

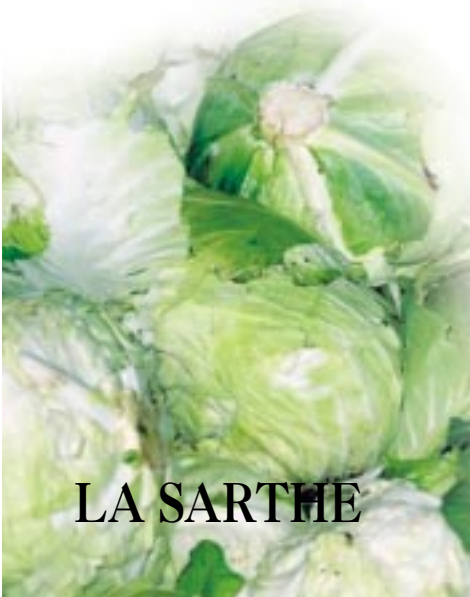


Véritable institution sarthoise de l'activité agroalimentaire, la société Charles Christ joue la diversification. Reconnu aux quatre coins de la France pour la qualité de sa choucroute, l'industriel de Connerré apporte un soin particulier à la maîtrise de tous les stades du processus de fabrication. *“En effet, nous réalisons de nombreux contrôles qualité sur les matières premières entrant dans la composition de nos produits. Nous entretenons vis-à-vis de nos partenaires producteurs une politique d'agriculture consciente axée sur le bon sens, la passion de la terre et l'exigence d'une qualité optimale”* souligne ainsi Gérard Christ, qui a repris le flambeau à la tête de l'entreprise familiale. Ce souci constant s'exerce dès le début de la chaîne, dans les champs de la campagne sarthoise avec notamment la culture des choux et condiments. *“Concernant le chou, par exemple, nous travaillons avec un syndicat de producteurs. Nous avons établi avec cet organisme, qui regroupe une quinzaine d'agriculteurs, une certification reposant sur un cahier des charges très précis”* ajoute le dirigeant.

Cheval de bataille de la société Charles Christ, le

chou demeure un produit de choix dans la stratégie de développement de l'entreprise. Cependant, depuis de nombreuses années déjà, la marque sarthoise ne cesse d'élargir son champ d'action au travers de nouvelles gammes. *“Nous sommes très présents sur les plats cuisinés en bocaux, les condiments et plus récemment, les produits biologiques”*. A l'affût des tendances de consommation, la société Charles Christ ne cesse d'innover tant sur les recettes que sur le packaging. *“Nous lançons une nouvelle gamme de plats cuisinés en mono portions ainsi que le premier cornichon bio commercialisé en grande surface”* confie le directeur commercial de la société qui précise : *“Nous nous sommes imposés plusieurs objectifs vis-à-vis du consommateur : apporter la plus grande transparence de l'origine de nos produits, garantir une qualité optimale et revendiquer notre responsabilité par rapport à l'environnement”*. Cette règle permet dorénavant à l'entreprise de bénéficier de la certification Agriculture Biologique (AB).

Un atout supplémentaire dans le panier déjà bien garni du spécialiste de la choucroute !



## Kalker France à La Flèche

# Nouvelle unité de production

**Spécialisé dans le garnissage de cylindres, le groupe Hannecard Kalker vient d'ouvrir une nouvelle unité de production sur son site de La Flèche : Kalker division papeterie. L'intégration de ce nouveau marché devrait conforter le développement du groupe.**

Leader dans son domaine en France et au Bénélux, Kalker souhaitait mettre ses compétences au service du monde de la papeterie. Près de 2 500 m<sup>2</sup> ont ainsi été construits à proximité de l'usine Kalker, installée depuis 1961 à La Flèche, pour accueillir trois unités de garnissage. Ces ateliers font appel à des technologies de haute précision, qui permettent de traiter des rouleaux d'une longueur maximum de 8 m de long et d'un poids pouvant aller jusqu'à 32 tonnes.

*"Nous avons la volonté de devenir une référence"* déclare Hervé Praet, directeur de la division Papeterie. *"C'est sur les conseils de cinq papeteries que nous avons choisi les matériaux et les technologies utilisées. Une façon de répondre au mieux à leurs exigences"*.

Pas moins de 4,5 millions d'euros ont été engagés dans cette nouvelle unité. Un investissement important pour diversifier ses activités et pallier aux aléas du marché. Conseil général, Conseil régional et la ville de La Flèche ont apporté leur concours financier au titre de l'aide au développement économique.

Le site de La Flèche, touché dans les années 90, et repris par le groupe Hannecard Kalker en



1997, ne cesse depuis de varier ses métiers. L'élastomère n'est plus utilisé uniquement pour le garnissage de rouleaux. Plus de 600 formules sont imaginées pour la réalisation de protections de surfaces notamment pour Mars alimentaire ou encore pour la fabrication de moulages en élastomère pour des pièces spécifiques comme par exemple pour la tuyauterie de sous-marins afin d'amortir les vibrations. De nouvelles matières sont également envisagées comme l'utilisation de résines très dures. Sa position géo-stratégique et le savoir-faire du personnel permettent au site de La Flèche de réaliser un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros sur 25 millions d'euros du groupe. *"Il y a plus de 125 papeteries en France et chacune d'entre elles utilise de nombreux rouleaux"*, déclarait Paul Verfaellie, PDG du groupe, lors de l'inauguration de la nouvelle unité de production. Un marché non négligeable pour l'usine de La Flèche !





Repère

## La logistique en Sarthe

La logistique industrielle (transports routiers de marchandises, services aux transports...) occupe une place prépondérante dans la Sarthe. 526 établissements emploient 4 600 salariés.

Les métiers de la logistique représentent 3,1% de l'emploi total sarthois. Les entrées et les sorties de marchandises sont en forte augmentation depuis une dizaine d'années.

Le solde devient nettement excédentaire. Les produits alimentaires et les produits manufacturés représentent l'essentiel des flux.

La Sarthe souhaite développer ce type d'activités dans le cadre d'une plate-forme logistique rail-route.

Le Mans et le département sont la seule région de l'Ouest à bénéficier d'une étoile autoroutière à 5 branches idéalement placée pour une logistique de distribution interrégionale mais aussi sur le corridor Nord-Sud de l'Europe.

## Une nouvelle base logistique

# Le Getac s'installe à Brûlon

**Spécialisé dans le transport par citerne de produits alimentaires, le Getac s'apprête à installer une base sur la zone d'activités des Gâts à Brûlon, située non loin de l'autoroute. Une arrivée qui confirme le rôle croissant joué par la Sarthe dans le secteur de la logistique.**

**Entretien avec Jean-François Grimaldi, président du conseil de surveillance du groupe Getac.**

**La Sarthe :** "Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?"

**Jean-François Grimaldi :** "Au départ, il y a la création de l'entreprise Antoine en 1946. En 1984, elle crée sa première filiale à Mornant près de Lyon puis une seconde à Lennoncourt près de Nancy. En 1993, la société Antoine installe une base à Arras. 2001 voit la création de la holding Getac (Groupement d'entreprises de transport alimentaire en citerne) qui associe les sociétés de Transports Antoine de Lisieux en Normandie et les Transports Poirier en Bretagne de Guer. Le groupe emploie aujourd'hui près de 300 salariés et comprend 200 véhicules. Enfin, Getac réalise 30 millions d'euros de chiffre d'affaires et travaille uniquement dans le secteur du transport alimentaire par citerne : 85 % de transport de liquides, soit des produits laitiers, chocolat, alcool, et 15 % de pulvérulents".

**La Sarthe :** "Pourquoi avoir choisi la Sarthe et Brûlon pour installer une nouvelle base logistique ?"

**Jean-François Grimaldi :** "Cette implantation, dont l'investissement sera supérieur à 600 000 euros, va permettre un plus grand rapprochement avec nos clients notamment ceux basés à Evron et à Sablé. Si nous avons porté notre choix sur Brûlon, c'est parce que nous souhaitions être positionnés à l'ouest du Mans non loin de l'autoroute. Enfin, la proximité sur la zone d'activités des Gâts d'une station d'épuration a également pesé dans la

balance en faveur de ce site. En effet, notre spécialité, le transport de produits alimentaires en citerne, implique une sécurité totale. Les produits que nous utilisons pour nettoyer nos cuves nécessitent la présence d'une unité de traitements des eaux ! Enfin, nous nous fixons pour objectif la création à terme de 30 à 40 emplois".

**La Sarthe :** "Cette nouvelle base se présentera sous quelle forme ?"

**Jean-François Grimaldi :** "Le site de Brûlon comprendra un bâtiment de 440 m<sup>2</sup> qui doit être construit dans les mois qui viennent. Il pourra accueillir de 20 à 30 ensembles routiers et sera doté d'un système très performant de nettoyage des citernes. C'est une sorte de gigantesque machine à laver la vaisselle. Imaginez, le coût d'un seul lavage est estimé à 100 euros ! C'est une obligation d'avoir un très grand respect des produits que nous transportons, car ils sont destinés à la consommation humaine".

**La Sarthe :** "Quels ont été vos contacts pour finaliser ce projet d'installation en Sarthe ?"

**Jean-François Grimaldi :** "Tout est allé très rapidement. J'ai pris contact avec le Comité d'Expansion Economique de la Sarthe le 22 juillet dernier. Nous avons été ensuite mis en relation avec la Communauté de communes Vêgre et Champagne. En un mois, le projet a été bouclé et je me félicite de cette réactivité de nos partenaires sarthois".



## Société Météorologique de la Sarthe

# L'œil rivé vers le ciel

**Parmi les ressources naturelles départementales, le climat constitue un élément dont la connaissance est primordiale.**

**C'est la raison pour laquelle la Société Météorologique de la Sarthe porte au ciel un regard quotidien et attentif à l'aide de ses 13 stations automatiques.**

Les violents orages du 25 juin dernier et plus encore, la canicule de l'été, démontrent combien la prévision météorologique peut s'avérer importante pour la sécurité des personnes et pour l'impact économique ou touristique qu'elle peut engendrer. La connaissance de cette information, devenue particulièrement fiable en raison des énormes progrès technologiques mis en œuvre, fournit une base de départ et souvent de décision dans un grand nombre d'interventions dans le domaine agricole comme dans celui de l'industrie ou de l'activité des loisirs.

Dans la Sarthe, la Société Météorologique, qui bénéficie de l'aide du Conseil général, s'emploie ainsi à fournir efficacement les mesures des conditions climatiques. Pour mener à bien sa mission au quotidien, elle dispose de 13 stations automatiques réparties sur le département.

Elles mesurent la pluie, la température, l'hygrométrie et la durée d'humectation. Cette foule d'informations est soigneusement collectée et analysée pour une diffusion aux adhérents de l'association. Ces données permettent également de monter des dossiers solides en cas de catastrophe naturelle. Ce fut le cas en 2000 avec les fortes pluies qui ont conduit les agriculteurs à reporter la date limite des semis de maïs ou encore la force et la vitesse du vent lors de la tempête du 26 décembre 1999 pour justifier de l'ampleur des dégâts. Les organismes agricoles se montrent également très attentifs aux collectes météorologiques pour valoriser leurs conseils sur le terrain. Des exemples parmi bien d'autres qui rappellent combien la Société Météorologique de la Sarthe contribue efficacement à aider les Sarthois, pour que le ciel ne leur tombe pas sur la tête...



## Les 13 stations sarthoises

**La Société Météorologique de la Sarthe dispose de 13 stations automatiques réparties sur l'ensemble du département aux endroits suivants : Ballon, Cérans Foulletourte, Chemiré-le-Gaudin, Courdemanche, Dissessous-Le Lude, Joué-en-Charnie, Lamnay, Nogent-le-Bernard, Saint-Paul-le-Gautier, Saint-Rémy-du-Val, Tennie, Villaines-sous-Malicorne et Volnay.**

**Les ressources de l'association proviennent des cotisations de ses membres de droit (Chambre d'Agriculture de la Sarthe, Union Set, Groupama, Grains72, FDSEA, DRAF) et des subventions du Conseil général et de la ville du Mans.**

**Pour tous renseignements :  
Société Météorologique de la Sarthe,  
34, Paul Ligneul,  
72013 Le Mans Cedex 2  
Tél : 02 43 29 24 24 ;  
Fax : 02 43 29 24 25 ;  
Internet :  
sms@chambagri.fr**





## Les vigneron

En 2002, les principaux vigneron sarthois ont cultivé 160 ha et produit 6 565 hectolitres.

La production annuelle est en moyenne 40% de vin rouge, 60% de blanc et rosé. Les exploitations se trouvent sur sept communes du département de la Sarthe : Chahaignes, La Chartre-sur-le-Loir, Lhomme, Marçon, Montabon, Poncé-sur-le-Loir et Ruillé-sur-Loir.

## Le vignoble

Dans le vignoble sarthois il convient de distinguer : les surfaces qui bénéficient théoriquement de l'AOC (Appellation d'origine contrôlée) :

- 1 600 ha en Coteaux du Loir sur 16 communes et 128 ha en Jasnières sur Lhomme et Ruillé uniquement.
- Les surfaces actuellement en culture : environ 180 ha en Jasnières et 250 ha en Coteaux du Loir et la quasi-totalité du territoire des sept communes précitées.
- Les surfaces déclarées en AOC : 58 ha en Coteaux du Loir, et 79 ha en Jasnières. On peut raisonnablement espérer que d'ici 2015 la totalité du Jasnières soit cultivée et que le vignoble du Coteaux du Loir atteigne 200 ha. Quant aux surfaces déclarées AOC, elles pourraient dépasser 250 ha en tout.

## Le vignoble sarthois

# Le Conseil général veille au grain

**Depuis 1986, le Conseil général s'implique de façon significative pour renforcer le rôle économique mais aussi touristique du vignoble sarthois. Un soutien efficace au service de cette région viticole, nichée au cœur de la Vallée du Loir, qui attend beaucoup d'un cru 2003 très prometteur...**



Avec trois semaines d'avance sur une année normale, les vigneron sarthois ont retrouvé leurs caves d'où devrait sortir au printemps un beau cru 2003. De l'avis de Sandrine Pairel, œnologue du Groupement de développement viticole de la Sarthe, la cuvée s'annonce prometteuse avec "des grands blancs et de bons rouges". Un premier jugement très encourageant qui conforte l'investissement du Conseil général, dont l'action en faveur du vignoble sarthois contribue efficacement à développer la qualité et la notoriété des vins locaux. Depuis 1986, le Département a non seulement participé à la rénovation du vignoble, mais aussi subventionné les investissements

pour équiper le laboratoire œnologique et encourager, de manières diverses, les viticulteurs dans les fonctions d'accueil et de promotion de leurs produits. L'action départementale va plus loin. Ainsi, le Conseil général apporte son aide au financement des mises aux normes environnementales des caves professionnelles ainsi qu'à l'étude très détaillée permettant la restructuration du vignoble. Enfin, l'assemblée départementale se propose dans les mois qui viennent d'intervenir dans le cadre d'une réflexion engagée par les professionnels sur l'avenir de la viticulture sarthoise. Des projets devraient être établis pour atteindre des objectifs clairement définis. "C'est là l'exemple d'un soutien sur la durée à une activité qui diversifie le tissu social, contribue à l'attractivité du Val de Loir en Sarthe Sud et fait connaître l'ensemble du département" assure Armand de Malherbe, conseiller général du canton.

Ces efforts conséquents bénéficient ainsi aux 150 adhérents, dont 33 professionnels, du groupement de développement viticole de la Sarthe produisant les appellations Jasnières ou Coteaux du Loir avec un savoir faire de plus en plus reconnu...



## Évolution des pratiques agricoles

# Pour un développement raisonné

**L'agriculture n'est plus synonyme de production à outrance. Aujourd'hui, la profession s'organise pour allier économie, santé et protection de l'environnement. Une démarche de longue haleine qui commence à faire de nombreux adeptes.**

Aidés par la Chambre d'agriculture de la Sarthe et le Conseil général sur certaines actions pour la préservation de l'environnement, les agriculteurs sarthois multiplient les démarches pour produire plus propre et plus économique.

Avec la mise en place de collectes multiples, comme le ramassage des huiles usées, le pressage des bâches d'ensilage ou encore la récupération des emballages de produits phytosanitaires, les agriculteurs permettent ainsi le recyclage des déchets et limitent la pollution. En juin dernier, le ramassage d'emballages a permis de collecter près de 13 500 tonnes de plastique.

Par ailleurs, quatre exploitations agricoles sarthoises ont décidé de devenir sites pilotes pour l'opération Phyto Mieux. Cette opération pédagogique consiste à faire évoluer les pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires. Local de stockage propre, sec et fermé, aire de préparation du pulvérisateur aménagée et sécurisée, gestion des emballages et protection de l'utilisateur sont autant de conseils proposés. Ces exploitations sont prêtes à accueillir des visites d'exploitants envisageant de s'équiper afin de faciliter la diffusion de l'information. Cette action doit à terme se transformer en pratique généralisée par l'ensemble des exploitants agricoles.

Les agriculteurs disposent également d'informations régulières, par abonnement, leur indiquant la situation sanitaire des cultures par région naturelle. Cette approche raisonnée permet de ne traiter les cultures que s'il y a réellement besoin et non de manière systématique en préventif. On assiste



ainsi à des diminutions de quantités de produits phytosanitaires utilisées. Ils peuvent aussi bénéficier de conseils d'irrigation avec la publication de l'état de réserves du sol et des besoins des cultures par type de sol grâce aux 13 stations météorologiques implantées en Sarthe et financées par le Conseil général.

L'environnement est un patrimoine commun et irremplaçable. Si l'agriculture ne peut supporter seule le poids de la protection, elle s'emploie activement à poursuivre un double objectif : une activité agricole vivante et un environnement protégé.

Expérimentation  
dans le Nord Sarthe

## Exemple du Saosnois

Depuis 1991, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec le Conseil général, mène une action expérimentale sur près de 6000 hectares dans le Saosnois. Cette zone présente un fort risque de lessivage des nitrates suite à l'infiltration des eaux de pluies vers les nappes phréatiques. En effet, les nappes sont très superficielles donc peu protégées de la pollution par l'épaisseur des sols. Pour limiter au mieux la pollution agricole, la Chambre d'agriculture mène une action d'envergure auprès des 150 exploitations concernées. Essai des couvertures de sol par des plantes en hiver lorsque les sols sont nus entre deux cultures de printemps, afin de piéger les nitrates du sol et ainsi limiter leur fuite dans les eaux souterraines, nouvelles techniques de fertilisation (en particulier fractionnement des apports ce qui améliore leur consommation par les plantes et réduit ainsi les risques de fuite dans le milieu), étude des sols pour une meilleure gestion des apports...



## Travaux au quotidien...

**Outre les chantiers d'envergure, le Conseil général finance aussi un grand nombre d'interventions tout aussi importantes pour le bon fonctionnement d'un établissement scolaire. Quelques exemples concrets :**

- 60 000 euros pour le remplacement de chaudières gaz au collège Alfred de Musset à Ecommoy
- 310 000 euros pour la mise en place d'un ascenseur au collège Villaret au Mans
- 35 000 euros pour la modification des descentes d'eaux pluviales au collège La Foresterie à Bonnétable
- 206 000 euros pour la réfection de la demi-pension au collège Jean Moulin à Marolles les Braults
- 30 000 euros pour la création d'un préau et d'un bloc sanitaire au collège Les Alpes Mancelles à Moulins le Carbonnel...

## Travaux dans des collèges

# Le Conseil général fait ses devoirs

**Dix millions d'euros consacrés en 2003 à l'entretien, la sécurité et la rénovation des collèges sarthois : le Conseil général n'a pas attendu la rentrée pour rendre ses devoirs !**

L'école a repris ses droits depuis trois mois ! Et pas seulement pour les élèves. L'année scolaire s'annonce tout aussi studieuse pour le Conseil général qui multiplie ses interventions dans les établissements pour garantir une meilleure sécurité des élèves, assurer l'entretien des bâtiments et moderniser l'outil pédagogique.

Parfois, l'effort est encore plus important. Ainsi parmi les chantiers les plus spectaculaires engagés au cours de ces derniers mois figure celui du collège de la Madeleine au Mans. Construit dans les années 70, cet établissement exigeait une rénovation en profondeur. Un effort conséquent qui va se traduire par l'agrandissement du Centre de Documentation et d'Information et du restaurant scolaire, la création d'une salle d'enseignement à caractère polyvalent ainsi que celui d'un espace de restauration pour le personnel. Une seconde vague de travaux va concerner l'agrandissement du préau et la création d'un foyer socio-éducatif. Enfin, une nouvelle répartition du bâtiment de la section spécialisée (SEGPA) avec l'installation d'une salle de professeurs dans des locaux inutilisés

jusqu'alors complètent la mise en œuvre de ce chantier estimé à près de 2 millions d'euros.

Outre ce collège, une dizaine d'établissements sur l'ensemble du territoire sarthois, fait actuellement l'objet de travaux de cette ampleur. C'est notamment le cas du collège Jacques-Pelletier à Changé qui bénéficie, depuis la rentrée d'un bâtiment supplémentaire neuf. Construit de plain pied, il comprend trois salles de cours et un espace banalisé. Le réfectoire a été étendu de 120 m<sup>2</sup> pour permettre le passage de 110 à 130 rationnaires le midi. Enfin, la surface d'accueil du Centre de Documentation et d'Information est doublée. Pour clore ce chantier d'envergure, un préau couvert a été construit pour assurer la liaison directe entre les bâtiments. Le montant des travaux s'élève à 1 370 000 euros.

Au travers de ces chantiers de construction, de ces opérations de rénovation ou de travaux de modernisation, l'objectif du Conseil général est clairement identifié : offrir aux élèves, professeurs et agents techniques des locaux et outils les mieux adaptés à leurs besoins au sein des 67 collèges publics dont il a la charge depuis 1986.



## Nouvelle assemblée des juniors

# La volonté de s'exprimer !

Après avoir élu leur présidente Fanny Diard lors de l'assemblée plénière de rentrée, les conseillers généraux juniors ont également déterminé les thèmes sur lesquels ils allaient œuvrer. L'informatique sera l'un des axes de travail.



Ils étaient près de 70 à se réunir à l'Abbaye de l'Épau pour leur première rencontre de l'année scolaire 2003/2004. Habités et jeunes élus se sont retrouvés pour élire leur président et choisir les thèmes autour desquels ils travailleront cette année. Après la présentation de neuf candidats, c'est Fanny Diard, élève de 4<sup>e</sup> au collège La Psalette Saint-Vincent au Mans, qui a été élue. "L'an passé, j'étais 2<sup>e</sup> vice-présidente. J'ai aimé participer aux différentes manifestations. Je voulais être présidente parce que j'ai des idées et je veux les faire connaître. J'ai soutenu le thème de l'informatique pour que les jeunes puissent ouvrir des forums de discussion, des rencontres inter-collèges... l'informatique est

un outil qui permet aussi de faire beaucoup de choses contre la violence et pour l'humanitaire par exemple" confiait Fanny. De beaux projets en perspective !

### L'environnement

Rien de mieux qu'un jeu de cartes sur le principe du jeu des 7 familles pour connaître l'univers de l'eau et apprendre à la préserver.

"L'eau c'est la vie, c'est ta vie" !

"Le recyclage ? faut y penser à tout âge !" en quelques pages, les conseillers juniors sensibilisent les collégiens au tri des déchets.

### Des cartes postales contre la violence :

"si tu changes la main de la violence, elle peut devenir celle de l'amitié", "Respaix" ou encore "l'amitié anti-coups de pieds" sont autant de phrases chocs imaginées par les jeunes pour faire cesser la violence.

### Lutte contre la violence

1,2,3 Respect ! le jeu de l'oie, conçu par les conseillers juniors, propose aux ados des questions sur le droit à l'éducation, la hiérarchie, la solidarité, la tolérance ou encore le savoir-vivre. Chacun de ces thèmes évoque, pour les jeunes auteurs du jeu, des règles de vie et des situations dans lesquelles le respect mutuel entre enfants, jeunes, parents, enseignants, valides, invalides doit s'exprimer. Une façon de réfléchir à ces questions tout en jouant !

### Du concret !

Depuis la rentrée, les collégiens peuvent découvrir ces résultats des projets menés l'année dernière par les juniors.

L'ensemble de ces productions est disponible dans tous les collèges sarthois à la vie scolaire, dans les CDI ou au foyer.



## La sécurité dans les transports scolaires

L'Automobile Club de l'Ouest, en partenariat avec le Conseil général des jeunes, propose durant le premier trimestre scolaire une animation à destination des élèves de sixième sur le thème de la sécurité dans les transports scolaires. Ne pas traverser devant ou derrière un car, ne pas crier, ne pas chahuter à l'intérieur du car... sont autant de règles à respecter pour éviter les accidents. Une projection vidéo et un questionnaire rédigé par les services du Conseil général, de l'Etat, de l'ACO et de l'Education nationale permettent aux plus jeunes de mieux appréhender ce nouveau moyen de transport.

Contact : Orsika Bourdet  
au 02 43 54 70 54  
[www.cg72.fr/cgjeunes/](http://www.cg72.fr/cgjeunes/)



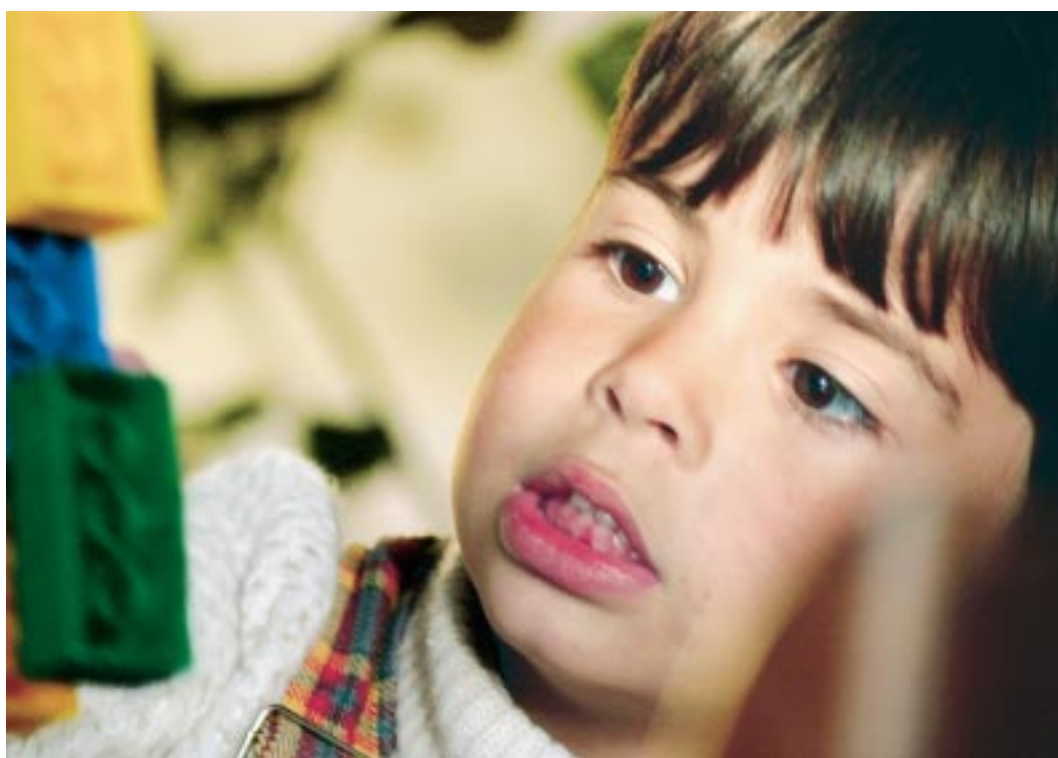
## Charte d'action sociale

# Travail en commun

**Le Conseil général et la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe viennent de signer une charte d'action sociale. Objectif : établir des passerelles de travail entre agents du Département et salariés de la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe pour offrir les meilleurs services aux familles sarthoises.**

### Le rôle social du Conseil général

Développer le soutien aux familles et favoriser la prévention le plus en amont possible avec la prévention prénatale et postnatale, le suivi des enfants de moins de 6 ans, la protection de l'enfance, l'agrément des modes de garde, le développement des lieux d'accueil parents/enfants, l'aide aux actions de médiation... Réduire l'exclusion par la formation (chantiers d'insertion), la mobilité (prise en charge des frais de déplacements, aide au financement de permis de conduire), le logement (participation à la mise en œuvre du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, participation au fonds de solidarité logement...), la santé (planning familial, dispensaire, vaccination...).



La collectivité territoriale et la CAFS ont un public commun : les familles, auprès desquelles elles souhaitent particulièrement intervenir sur l'accompagnement à la fonction parentale et les conditions d'épanouissement des enfants.

L'accord, signé en octobre, doit faciliter le travail entre les services de la CAF et ceux du Département ou encore harmoniser l'information délivrée par les professionnels auprès des familles dans un souci de complémentarité. Il s'agit également d'identifier les interventions du Conseil général et de la Caisse d'allocations familiales pour l'attribution des aides financières. Elle doit également permettre une meilleure connaissance des

procédures, notamment le circuit en matière d'enfance en danger.

Cette charte intervient dans les domaines de la petite enfance, de la protection des mineurs, du temps libre des familles et des enfants, de l'accès au droit, du logement et de l'habitat, de l'animation sociale locale, de l'accompagnement à la fonction parentale, de l'accueil des gens du voyage.

Ce partenariat s'inscrit dans une action engagée entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe et le Conseil général depuis de nombreuses années. Elle confirme la volonté commune de ces institutions de poursuivre et de développer leur collaboration au service de la population sarthoise.

## Chantier d'insertion

# Donner le meilleur de soi

**La brume se lève à peine et pourtant ils sont déjà à l'ouvrage. Bernard, Pascal, Jean-Pierre et Mehdy débroussaillent un terrain appartenant à la mairie de Commerveil. Actuellement en Contrat Emploi Solidarité (CES) sur un chantier d'insertion, ces anciens bénéficiaires du RMI veulent prouver qu'ils savent travailler.**

Accidents de parcours, mauvais aiguillages, les personnes qui intègrent les chantiers d'insertion viennent de tous horizons. Anciens bénéficiaires du RMI, c'est sous la forme de CES qu'ils intègrent ces chantiers. "Un pied à l'étrier pour réapprendre à travailler" explique Gilles Provost, l'encadrant social de l'association saosnoise d'insertion. Plus de 130 personnes ont ainsi été accueillies depuis la création de ce chantier d'insertion sur le secteur de la Communauté de communes du Saosnois. "Nous avons eu des années fastes. Entre 1999 et 2000, 14 personnes ont décroché un contrat, d'abord en intérim, en CDD puis en CDI" confie Jean-François Bizet,

l'encadrant technique. "Aujourd'hui, les 25 communes de la Communauté de communes nous sollicitent régulièrement pour des travaux de peinture, de petite maçonnerie, de débroussaillage, de fleurissement... Le Conservatoire Naturel du Patrimoine Sarthois nous fait également confiance et nous emploie pour l'entretien de zones protégées (ZNIEFF) du secteur". Un gage de qualité !

Ici on est à l'écoute de chacun. Problème familial, de santé, de budget... un encadrant social vient en complément de l'encadrant technique. L'un aide à l'insertion au travail, l'autre à l'intégration dans la vie sociale. "Je rencontre les personnes du chantier et nous essayons de trouver ensemble les priorités. On fixe des objectifs. Je travaille en collaboration avec l'ANPE et les structures pour l'emploi comme la PAIO..." commente Gilles Provost. Ce dispositif permet de remettre dans le "circuit de l'emploi" les personnes les plus en difficulté. En Sarthe, 24 structures sont conventionnées et financées pour la mise en œuvre de 36 chantiers. Le Conseil général y consacre près de 1 370 000 € par an.



## Cultiver la solidarité

L'association l'Horizon, basée à Sargé-lès-Le Mans, gère les jardins de Vaujoubert. Un chantier d'insertion où hommes et femmes cultivent des produits biologiques pour la vente. Légumes traditionnels et de saison sont accessibles à tous, sous condition de cotiser à l'association. Chaque vendredi, le public vient retirer son panier. Colette travaille sur le chantier depuis 8 mois. Pour elle, ce travail lui a beaucoup apporté.

"C'est une chance de plus, il y a un échange qui se crée entre la clientèle et nous". Pour Mario, employé depuis un mois, c'est un atout "pour réapprendre à communiquer, à s'intégrer socialement". Le chantier permet aussi de redonner un rythme de travail "se lever, se préparer pour le travail, arriver à l'heure, je sais ce que je vais faire de ma journée". C'est également reprendre confiance en soi grâce à "un encadrement adapté et l'absence de pression" conclut Colette.

Jardins de Vaujoubert  
Route de Beaugé - Rouillon  
Tél. : 02 43 23 51 60.





## LA FERTÉ-BERNARD

Le centre des arts martiaux fertois a été officiellement inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général et Pierre Coutable, maire de la commune. Les 300 licenciés des clubs de Karaté, Judo et Taekwondo bénéficient désormais d'un dojo fonctionnel et accueillant qui répond parfaitement à leurs besoins. Les anciens locaux des sapeurs-pompiers font ainsi peau neuve et permettront aux pratiquants d'arts martiaux de continuer à faire briller les couleurs fertoises dans les compétitions locales et régionales. Le coût des travaux s'élève à 230 700 €. Ils sont financés par une subvention du Conseil général, à hauteur de 30 % et une aide européenne, le restant étant à la charge de la municipalité de La Ferté-Bernard.

## BRÛLON

Cinq nouveaux logements sociaux individuels ont été inaugurés, rue Paul-Cointreau à Brûlon. Lors de la visite inaugurale, réalisée en présence de Marcel-Pierre Cléach, sénateur, Fabien Lorne, conseiller général et Marc Joulaud, député, Daniel Coudreuse, maire de la commune, a souligné la parfaite collaboration avec l'Office public d'aménagement et de construction Sarthe-Habitat. D'architecture classique, ce programme compte ainsi cinq logements du T3 au T5, possédant chacun un garage attenant et un jardin individuel. D'un prix de revient total de plus de 300 000 euros, cette opération a été menée conjointement par Sarthe-Habitat et la municipalité de Brûlon, avec le soutien de nombreux partenaires, dont le Conseil général.



## LA SARTHE

## LE MANS SUD-EST

La Banque Alimentaire dispose désormais d'un bâtiment modulaire de 40m<sup>2</sup> pour ses bureaux. Installée depuis mars 1997 au rez de chaussée du Centre départemental de la Solidarité, situé au Mans, l'association souhaitait disposer d'un espace bureau supplémentaire afin de réserver le reste à l'entrepôt de marchandises et installer une salle de réunion pour les bénévoles.

C'est en présence de Roland du Luart, président du Conseil général, Jean-Claude Boulard, Maire du Mans, Béatrice Pavy, député et présidente de la commission des Affaires sociales du Département, Christophe Council, conseiller général du canton et de nombreux présidents d'associations caritatives que les membres de l'association départementale de la Banque Alimentaire ainsi que son président Jacques David ont présenté l'aménagement des lieux.

Le Centre départemental de la Solidarité est né de la volonté du Conseil général de soutenir et d'encourager les associations menant des actions auprès des plus démunis. Ainsi, il met gratuitement à disposition l'ensemble du bâtiment pour accueillir la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, l'association Pain contre la Faim ou encore la Croix Rouge, les Restos du Cœur...

## SILLÉ-LE-GUILLAUME

L'église de Rouez-en-Champagne possède, outre de nombreuses sculptures en terre cuite, deux retables remarquables dont l'un vient d'être restauré. Pierre Hellier, vice-président du Conseil général et député ainsi que Michel Quillet, conseiller général du canton, ont accompagné Paul Melot, maire de la commune pour découvrir le travail réalisé. La restauration concerne le tableau central du chœur, une œuvre de Claude Vignon, représentant une "adoration de mages". Cette rénovation lui a permis de retrouver son éclat après un long travail de nettoyage et de récupération de la partie picturale d'origine, cachée sous les repeints. Le Conseil général a accordé une aide de 6 201 € (40%) au titre de la restauration du mobilier non protégé et inscrit à l'inventaire supplémentaire.



## LA FRESNAYE- SUR-CHEDOUET



A l'occasion de la fête communale d'Aillières-Beauvoir, Michel d'Aillières, ancien président du Conseil général, ancien sénateur, a été honoré pour ses 50 ans de maire. Elu de 1953 à 1958 à la tête de la commune de Cherreau, il va succéder à son père à la mairie d'Aillières-Beauvoir reprenant ainsi le flambeau de ses ancêtres qui s'y sont relayés depuis 1788. Figure attachante de la vie politique sarthoise, Michel d'Aillières a été conseiller général pendant 44 ans et parlementaire durant 37 longues années ! C'est Roland du Luart, président du Conseil général, qui lui a remis la médaille d'or d'honneur régionale, départementale et communale pour ces 50 ans passés au service de la collectivité, en présence de Marcel-Pierre Cléach, sénateur, Dominique Le Mener, député, Stéphane Bouillon, préfet, et de très nombreuses autres personnalités du département.

## SABLÉ-SUR-SARTHE

François Fillon, ministre des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, Roland du Luart, président du Conseil général, Pierre Touchard, conseiller général du canton et maire et Jean-Pierre Vogel, président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont inauguré le centre de secours de Sablé-sur-Sarthe, également siège de la compagnie Ouest.

D'un coût total de près de 2 millions d'euros, ce site a été notamment financé par le Conseil général à hauteur de 35%.

Spacieux et fonctionnel, ce centre dispose de 1 500 m<sup>2</sup> de bâtiments sur une superficie de 18 000 m<sup>2</sup>. Un environnement mieux adapté pour répondre aux quelque 800 interventions annuelles de l'équipe. Le site abrite également la compagnie

Ouest qui coordonne et contrôle les 14 centres de secours et 340 sapeurs pompiers de l'ouest sarthois.

La création de ce nouveau centre de secours fait partie d'un vaste programme engagé par le SDIS sur l'ensemble du territoire sarthois pour répondre aux exigences de la population en matière de sécurité.



## LE LUDE

La commune de La Chapelle-aux-Choux fait peau neuve ! Après d'importants travaux de rénovation, le pont de type Eiffel, construit en 1896, qui enjambe le Loir, a été inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Louis-Jean de Nicolaÿ, conseiller général et Raymond Brossard, président de la Communauté de communes du bassin du Loir. Le coût de cette opération s'élève à 105 000 euros. Elle a été entièrement

financée par le Département. Dans la foulée, les invités d'Emile Guillon, maire de la commune et de son conseil municipal, se sont rendus à la mairie, totalement réaménagée et modernisée. Le montant de ces travaux s'élève à 33 000 euros. Compte tenu des diverses aides et subventions, dont celle du Conseil général, la commune supporte 50 % du coût des travaux. Restructuré, le bâtiment, abrite notamment, sur deux étages, une salle de bibliothèque, une salle multifonctions et d'archives.





## MAROLLES-LES-BRAULTS

Pas moins de 800 élus étaient présents au 55<sup>e</sup> congrès des maires et adjoints de la Sarthe. Organisé par l'Association amicale des maires, adjoints et présidents d'EPCI, ce congrès annuel s'est déroulé à Marolles-les-Braults en présence de Gilles de Robien, ministre de l'équipement et des transports, et François Fillon, ministre des Affaires sociales, du travail et de la solidarité.

*"Cette rencontre annuelle présente l'avantage de pouvoir sensibiliser en direct les hauts représentants de l'Etat aux obstacles, aux difficultés que vous ne manquez pas de rencontrer dans l'application des textes qui organisent le cadre de votre action quotidienne"* a rappelé Roland du Luart, président de l'association. En effet, ce rendez-vous avec les ministres a permis de faire le point sur la mise en place de la nouvelle loi sur l'urbanisme et l'habitat qui succède à la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain). L'occasion également pour le ministre de l'équipement de confirmer la construction des échangeurs supplémentaires prévus à Rouessé-Fontaine et à Parigné l'Evêque afin qu'ils entrent en service en même temps que la section Rouen - Alençon de l'A28. Gilles de Robien a également annoncé la mise à l'étude d'un échangeur supplémentaire sur l'A11 à hauteur de Connerré - Beillé.

## BOULOIRE

Nichée au creux de la vallée, face à un étang, la salle des fêtes Vauguelande de Tresson s'intègre parfaitement dans ce paysage verdoyant.

Nouvellement implantée, cette salle a pour objectif d'intégrer la population dans la vie de la Communauté de communes. Ainsi par exemple, certains spectacles programmés par le théâtre Epidaure de Bouloire pourraient être joués également dans la salle de Tresson. *"C'est un moment fort d'inaugurer un équipement public dans une commune rurale. Une salle polyvalente a un coût mais*

*elle est un véritable lieu de vie, un lien entre les habitants et l'épanouissement des associations"* a expliqué Jean-Marie Geveaux, député de la circonscription lors de l'inauguration, en présence notamment de Michel Paumier, maire de Tresson, Marcel-Pierre Cléach et Jacques Chaumont, sénateurs, Claude Drouin, conseiller général du canton. Une subvention de 36 400 € a été accordée par le Conseil général et la commune a également bénéficié d'une aide exceptionnelle de l'Etat de 15 000 €, obtenue par Jean-Marie Geveaux.

## LA FERTÉ-BERNARD

Saint-Martin-des-Monts vient de célébrer le centenaire de son ancienne école. Reconstitution d'une classe avec le concours du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Sarthe et rassemblement des anciens élèves ont permis une célébration joyeuse et pleine d'anecdotes. Le conseil municipal a profité de cette occasion pour présenter les toiles des retables récemment restaurées. Particulièrement endommagés, ces trois retables, représentant "la Vierge de l'Immaculée Conception", "le Christ et la Samaritaine" et "Saint Sébastien", datent du 18<sup>e</sup> siècle. Ils sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Roland du Luart, président du Conseil général, aux côtés de Charles Somaré, conseiller général du canton et Patricia Edet, maire de la commune, a tenu à remercier l'équipe municipale *"pour la restauration de ces toiles qui permettent la mise en valeur du patrimoine sarthois"*.



## ECOMMOY

Achevés au printemps dernier, les huit logements locatifs de la rue des quatre saisons à Téléché ont été inaugurés par Marcel-Pierre Cléach, président de l'Office public d'aménagement et de construction Sarthe-Habitat, en présence de nombreuses personnalités locales, dont François Jacob, conseiller général. Situés au cœur de la cité, ces logements disposent d'un garage et d'un jardin individuel variant entre 85 et 180 m<sup>2</sup>. L'ensemble des habitations est composé de deux T2 intermédiaires, quatre T3 dont trois sont équipés de salles de bains agencées pour des personnes handicapées et deux T4. Le montant de cette opération immobilière s'élève à 528 183 euros.



## CHÂTEAU-DU-LOIR

La première cyber-base vient d'ouvrir ses portes à Château-du-Loir. Créé à l'initiative de la Communauté de communes Loir et Bercé, cet espace multimédia est destiné à l'ensemble de la population de ce secteur. Objectif : permettre l'initiation à l'informatique, au multimédia et à internet pour tous les Sarthois. L'avantage de cette cyber-base est la multiplicité des sites. En effet, outre l'implantation d'ordinateurs à l'Espace Loir et Bercé de Château du Loir, le public peut retrouver



un équipement multimédia à l'antenne PAIO de Château-du-Loir, au Point lecture de Beaumont-Pied-de-Bœuf, au Point lecture de Dissay-sous-Courcillon et au Point lecture de Vouvray-sur-Loir. Chaque lieu est équipé de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes), de multimédias (logiciels divers, appareil photo numérique, Web Cam) d'accès Internet (ADSL ou Numéris), d'un mobilier spécifique ainsi que d'une signalétique. La présence d'un animateur "volant" permettra à la population d'être formée ou assistée selon les demandes.

Cette initiative a reçu le soutien financier du Conseil général et de la Caisse de Dépôts et Consignations, maître d'œuvre du programme gouvernemental des Espaces Publics Numériques.

Cette cyber-base a été inaugurée par Hélène Bon, présidente de la Communauté Loir et Bercé, Béatrice Pavy, députée et conseiller général du canton, Guy Decourteix, directeur régional de la Caisse de Dépôts et Consignations aux côtés des maires des communes concernées.



## TUFFÉ

La commune de Boëssé-le-Sec vient d'inaugurer sa toute nouvelle salle polyvalente. *"La précédente salle des fêtes ne correspondait plus aux normes de sécurité et de confort, le Conseil municipal a donc décidé de construire une nouvelle salle"* expliquait Lucien Breton, maire, lors de l'inauguration. En effet, face à un coût plus élevé pour la réfection de cet espace, la commune a préféré reconstruire. Cette nouvelle salle de près de 540 m<sup>2</sup> dispose d'une cuisine, de salles de réunion, d'une scène...

*"Cette réalisation montre le dynamisme de la commune. De nombreux autres projets sont également en cours comme la création d'un lotissement, la poursuite de l'assainissement collectif... c'est le signe d'une vraie vitalité"* soulignait Roland du Luart, conseiller général du canton et président du Conseil général.

Une aide de 19 881 € a été accordée par le Conseil général. Par ailleurs, une aide exceptionnelle de l'Etat, de 107 583 €, a été obtenue par Roland du Luart.

## BALLON

*"L'école est le devenir de notre société"* déclarait Jean-Bernard Choplin, maire de Courcemont lors de l'inauguration de l'extension du complexe scolaire de la commune. Devenue progressivement mal adaptée suite à l'augmentation du nombre d'élèves, l'école offre désormais de bonnes conditions d'accueil aux 70 élèves du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) regroupant les classes de Courcemont et Mézières-sous-Ponthoin.

Classes, salle de sommeil, salle de motricité, cantine et prochainement bibliothèque se retrouvent ainsi sur le même site.

*"Il est important pour nos communes d'avoir des infrastructures scolaires de qualité pour accueillir la population qui vient s'installer progressivement dans nos communes"* expliquait Michel Terral, conseiller général du canton lors de l'inauguration. C'est aux côtés de nombreux élèves, parents, habitants mais aussi de Jean-Claude



Rouanet, inspecteur d'académie, Stéphane Bouillon, préfet de la Sarthe, Marcel-Pierre Cléach et Jacques Chaumont, vice-présidents du Conseil général et sénateurs, Dominique Le Mener, vice-président du Conseil général et député, ou encore Michel Terral, conseiller général du canton que Jean-Bernard Choplin, maire et Madame Louvard, directrice du groupe scolaire, ont baptisé cette école "Notre petit monde".

## Sortir

### Le Mans •

**Vendredi 12 décembre à 21h,**  
**Yannick Saulnier, humoriste,**  
**dans "Rue Château La**  
**Pompe" au cabaret le Pâtis.**  
**Judi 18 décembre à 20h30**  
**au théâtre municipal, concert**  
**de l'Ecole nationale de**  
**musique du Mans.**

### Allonnes •

**Les 18,19 et 20 décembre,**  
**"le rire des amants" création**  
**de Sayd Bahodine Majrouh,**  
**conteur afghan au théâtre**  
**de l'Enfumeraie.**

### Bouloire •

**Les 20 et 21 décembre,**  
**festival de chansons**  
**françaises "les lendemains**  
**qui chantent" au centre**  
**culturel Epidaure.**

### Mamers •

**Vendredi 6 février,**  
**Ana Popovic (blues)**  
**au théâtre municipal.**

### Fresnay-sur-Sarthe •

**Samedi 7 février, Monsieur**  
**Pluss, la guitare à discorde,**  
**à 20h30, salle André Voisin.**

### La Ferté-Bernard •

**Judi 15 janvier à 20h30,**  
**Le Mans Brass Band**  
**à la salle Athéna.**



## SAUVONS LA NUIT

La Commune de Moncé-en-Belin et le Club d'astronomie de l'Université du Maine organisent une conférence sur le thème de "La protection du ciel nocturne". Elle aura lieu au centre culturel Le Val'Rhone le mercredi 10 décembre à 18h.

Actuellement il n'existe plus que quelques communes en France où l'on puisse faire découvrir et admirer à nos enfants et petits enfants cette merveille naturelle "La Voie lactée". Les éclairages publics mal conçus sont en grande partie responsables de cette pollution lumineuse du ciel nocturne. Un cahier des charges précis, pour les nouvelles installations et pour la rénovation pertinente des installations existantes, permettrait d'importantes économies d'énergie. Cette pollution gêne également la flore et surtout la faune, dont certaines espèces sont en voie de disparition. Son influence est également sensible sur les rythmes biologiques des êtres humains et de la faune. Conférence ouverte à tous. Réservation au 02 43 42 29 48.

## TZIGANES

Le palais des congrès du Mans accueille "les cent violons tziganes" le samedi 17 janvier à 20h30.



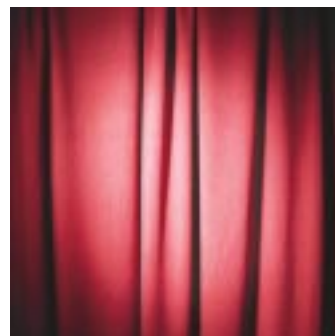
## FRANCE / ISRAËL

A l'initiative du Conseil général, en partenariat avec le District du Maine, une soixantaine de footballeurs, âgés de 14 à 17 ans, se sont rendus au stade de France à Paris pour assister à la rencontre internationale opposant la France à Israël. Ce match, remporté facilement par les Bleus, a offert l'occasion aux jeunes sarthois d'admirer le talent des stars du ballon rond, Zidane, Henry et Trezeguet, auteurs d'une très belle prestation devant leur public. Cette victoire a permis aux Français de terminer premiers de leur groupe qualificatif pour le championnat d'Europe qui se déroulera l'an prochain au Portugal. Nul doute que les hommes de Jacques Santini compteront désormais parmi leurs plus chauds supporters, les 60 jeunes sarthois !

## CONCERTS

L'Ensemble vocal de Nantes et Stradivaria proposent deux concerts de Noël en Sarthe.

Le 16 décembre à l'église Saint-Thomas à La Flèche, à 20h30. Réservations au 02 43 94 08 99. Dimanche 21 décembre à l'église Saint-Martin à Ecomoy, à 16h. Renseignements auprès de la mairie au 02 43 42 10 14. (concert gratuit).



## THÉÂTRE

Le foyer rural de Courde-manche perpétue la tradition et propose pour la saison 2003/2004 du théâtre dans toutes les communes du canton et même un peu plus loin de ses frontières. Plus d'une vingtaine de dates sont déjà programmées jusqu'en novembre 2004. Voici les prochains rendez-vous à venir : Samedi 29 novembre à Challes : "Loup Garou" de Roger Vitrac par la troupe des adultes, Dimanche 30 novembre à Challes : "Un réveillon à la montagne" de Yvon Jabure par la troupe des 18-25 ans, Samedi 13 décembre à Courde-manche : "Boeing Boeing" de Marc Camoletti par la troupe de Challes, Samedi 17 janvier à Thorigné-sur-Dué : "Loup Garou", Vendredi 23 janvier à Courde-manche : lecture à voix haute à l'Auberge de la petite vallée, Samedi 31 janvier à Villaines-sous-Lucé : "Loup Garou". Informations au 02 43 44 88 00.

## BALLET

Mercredi 17 décembre, valse viennoises avec le Ballet de l'Opéra national de Cluj sont au programme du complexe Atlantis de Saint-Cosme-en-Vairais. Informations au : 02 43 23 99 70.



## FEMMES

La Mission départementale aux Droits des femmes organise le quatrième cycle de conférences du colloque Femmes d'Histoire. Après la Grande guerre, ce cycle est consacré à "trois révolutions et des femmes !" (1830, 1848, 1871). 15 décembre : l'enseignement des filles et les institutrices laïques ; 5 janvier : les femmes dans les révolutions parisiennes de 1830, 1848, 1871 par Michèle Riot-Sarcey ; 12 janvier : George Sand et l'idée du progrès par Michel Perrot. Ces rendez-vous se déroulent le lundi à 18h30 en l'abbaye Saint-Vincent du Mans. Renseignements : 02 43 39 72 15.

## NOUVELLES

"Terroir du haut... terroir du Bas..." publié aux éditions Imprimerie Fresnoise éditions, le nouvel ouvrage de Gilles Couturier est un recueil de nouvelles. Suite de "Ceux du Haut, ceux du bourg et ceux du bas" publié en 2000, ce dernier recueil est composé d'anecdotes puisées çà et là auprès des anciens par un passionné de la vie rurale d'hier. Il constitue une véritable témoignage d'une époque révolue. Disponible en librairie.



## SOUVENIR

L'association départementale des Anciens combattants vient de publier un livre de mémoire "le livre du souvenir". Un hommage aux 227 jeunes disparus aux combats. Une délégation de l'association menée par Daniel Tuffier, président, a tenu à remettre une centaine d'ouvrages au Conseil général. Objectif : donner un exemplaire à chaque bibliothèque du département pour permettre à l'ensemble des Sarthois de mieux connaître ces combats. Pour faciliter la distribution, c'est le réseau de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe qui a acheminé l'ensemble de ces ouvrages.

## SOLIDARITÉ

La délégation départementale de l'association des Paralysés de France recherche des personnes pour rejoindre son équipe de bénévoles. L'association agit sur le département avec et pour les personnes en situation de handicap moteur ainsi que leurs familles. Organisation d'actions ponctuelles pour les 320 adhérents, édition d'un journal associatif, accompagnements, loisirs... APF Sarthe au 02 43 28 68 46. mail : apf.lemans@wanadoo.fr



## MOULINS

L'Association des Amis des Moulins de la Sarthe a lancé un concours photos pendant l'été. Pas moins de 270 images, provenant des quatre coins de France ont été réceptionnées. Dans la catégorie noir et blanc, le premier prix a été décroché par Gilbert Bouédec, de Pordic (22) et dans la série couleur, la palme est revenue à Jacques Monforte, de Fougères (35). A noter que Gérard Bamas du photo club de Fillé-sur-Sarthe s'est classé second dans la catégorie couleur. Satisfaite de cette première édition, organisée avec le soutien du Conseil général, l'Association espère bien renouveler le concours. Tél : 02 43 77 07 00.

## BD MANIA

La commune d'Arnage et l'association BD Scoop organise, les 6 et 7 décembre à la salle des fêtes, le festival de la bande dessinée "BD Mania". Parallèlement à ce festival, des expositions seront également proposées. "DUF : de la BD à la médecine" du 1<sup>er</sup> au 12 décembre au Centre Jacques Brel, "Les carnets de Compostelle" de F. Dermaut à la bibliothèque municipale ou encore J-H. Paillet : "créer une bande dessinée" le 5 décembre à la mairie puis les 6 et 7 à la salle des fêtes.

# Sortir

- **La Flèche**  
**Le 20 janvier au théâtre de la Halle au blé, concert classique de N. Radulovic et D. Plancade (violon et piano).**
- **Saint-Calais**  
**Du 26 janvier au 8 février à la salle Charles Garnier, exposition de peinture de Marie-Jo Henne-Belle et Monique Pinard.**
- **Sablé-sur-Sarthe**  
**26 février à 20h30, "Beaucoup de bruit pour rien" par la Cie les Saltimbanques au centre culturel Joël Le Theule.**
- **Changé**  
**Samedi 26 janvier, musique avec Emsaverien au centre Rabelais.**
- **Coulaines**  
**Vendredi 30 janvier concert Be Bop à la salle Henri Salvador.**
- **Moncé-en-Belin**  
**Samedi 31 janvier à 21h, "Les 7 péchés capitaux" par le Théâtre de la Chrysalide au centre Val'Rhone.**
- **Sargé-lès-Le Mans**  
**31 janvier et 1<sup>er</sup> février, "C'est tout sa mère, c'est tout son père" de P. Mathé, à l'espace Scélia.**



## Un effort financier déterminant

L'effort financier supporté par le Syndicat Mixte, propriétaire du Circuit des 24 Heures du Mans, devrait atteindre la somme de 15 millions d'euros. La moitié de la facture sera prise en charge par le Syndicat Mixte lui-même, l'autre moitié sera co-financée à part égale par le Fonds européen pour le Développement régional, et l'Etat dans le cadre du Contrat Etat-Région.

## Circuit des 24 heures du Mans

# Bain de jouvence généralisé

**A l'horizon de l'année 2007, le circuit des 24 Heures du Mans devrait afficher un visage largement renouvelé. L'heure des grands chantiers a sonné ! Présentations.**



Si les grandes manœuvres n'ont certes pas encore débuté sur le terrain, les plans sont désormais couchés sur le papier. A l'initiative du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, le plus emblématique des sites de la course automobile va changer de physionomie en profondeur d'ici l'an 2007.

Ce lifting vise aussi bien les installations que le tracé. Sécurité du site, circulation dans l'enceinte du circuit combinées à une véritable qualité d'accueil du public ainsi que le domaine sportif, tels sont les principaux objectifs sur lesquels les responsables du Syndicat Mixte, composé du Conseil général (à hauteur de 50%), la Région des Pays de la Loire (25%), la Communauté Urbaine (15%) et la Ville du Mans (10%) ont décidé de porter leurs efforts. Le projet, en accord avec l'Automobile Club de l'Ouest, se

traduira par un sérieux bain de jouvence qui va concerner l'ensemble des secteurs du circuit mythique. De l'agrandissement des stands actuels, auxquels vont venir s'ajouter neuf autres flambant neufs, les travaux concerneront également la construction d'un nouvel espace "Welcome Center", la modification du fameux Virage du Tertre Rouge et la modernisation de la Tribune de Maison blanche.

Ces travaux répondent à une demande généralisée du public, des partenaires et des concurrents, soucieux de voir le circuit des 24 Heures du Mans retrouver un aspect qui soit à la hauteur de ses ambitions.

La première tranche de travaux commencera dès l'an prochain, la deuxième prendra le relais en 2006 et 2007 pour offrir au circuit un visage très séduisant.

## Cross Ouest France - Pays de la Loire

# La grande fête du sport

**La 23<sup>e</sup> édition du cross Ouest-France-Pays de la Loire se déroulera les 17 et 18 Janvier 2004 sur le traditionnel parcours du bois de l'Épau.**

**Un grand événement qui chaque année rassemble des milliers de Sarthois autour d'une passion commune : le sport !**

S'il est encore prématuré d'évoquer le plateau de la course des as, il sera de toute évidence d'un très haut niveau. La compétition sarthoise, soutenue par le Conseil général, se trouve en effet idéalement placée pour permettre aux athlètes internationaux de venir tester leur degré de forme à quelques mois des Jeux olympiques. Quant au déroulement du week-end, il aura le même schéma que celui de l'an passé. Le samedi sera comme à l'accoutumée réservé aux courses des jeunes, aux corpos et aux cross longs avec notamment un nouveau

sion de présenter au public tous les champions sarthois ayant un titre national ou international, en individuel ou par équipe. De Dominique Chauvelier à Laurent Brochard en passant par Laurence Leboucher ou Sébastien Bourdais, la Sarthe compte un nombre flatteur de champions titrés sur ses terres ! Et puis, l'après-midi, avant les courses des as, hommes et femmes, les collégiens du grand Ouest en découvriront dans le classique challenge des conseils généraux.

## Le fidèle soutien du Conseil général

**Le cross Ouest-France-Pays de la Loire est une épreuve très populaire en Sarthe mais aussi dans toute la région. C'est pour cette raison que le Conseil général apporte fidèlement une large contribution financière à l'organisation. A travers une subvention directe, la prise en charge d'une centaine de cars qui transportent plus de 6 000 scolaires ainsi que de nombreuses actions au cœur du village dans les bois de l'Épau, dont la célèbre boucle des invités.**



## Cyclisme

# Les bonnes recettes de Stéphane Guay

**Coureur cycliste professionnel dans le peloton international au cœur des années 80, Stéphane Guay met aujourd'hui son immense expérience de la course au service des jeunes espoirs du club Sarthe dont il assure la direction avec succès.**



## Bilan 2003 Un cru très prometteur !

**Le club Sarthe tient la forme. La saison 2003 le confirme. Il a participé à 26 compétitions régionales, nationales et internationales. Cela représente 33 jours de course et 50 jours de déplacement. Stéphane Guay a fait appel à 19 clubs du département pour sélectionner 65 coureurs, ce qui représente en tout 160 sélections. Au total, le club Sarthe a glané 6 victoires et obtenu de très nombreuses places d'honneur.**



Sprinteur redouté, Stéphane Guay possède à son tableau de chasse quelques victoires retentissantes obtenues devant des noms aussi prestigieux que ceux de l'Irlandais Kelly ou le Russe Abdoujaparov. Pourtant, le Sarthois a quitté le peloton professionnel dès l'âge de 29 ans après avoir effectué la majorité de sa carrière en Espagne. *"J'ai bien essayé de continuer en amateur mais le cœur n'y était plus. J'ai donc décidé de tirer un trait définitif sur ma carrière pour me consacrer à l'éducation"*. Le brevet d'Etat d'éducateur sportif en poche, Stéphane Guay, nommé Conseiller Technique Départemental, apporte ainsi depuis plusieurs années le fruit de son savoir-faire au service des jeunes espoirs du cyclisme sarthois sélectionnés au sein du club Sarthe, soutenu par le Conseil général. Une reconversion qui lui apporte une double satisfaction : *"Je reste en effet au contact du cyclisme tout en faisant bénéficier les jeunes de mon expé-*

*rience du plus haut niveau"*. Ces derniers ne s'en privent d'ailleurs pas ! Les victoires se succèdent et le club Sarthe, grâce notamment aux bonnes relations qu'entretient Stéphane Guay avec de nombreux organisateurs d'épreuves en France comme en Espagne, bénéficie de la chance de participer à des courses internationales relevées.

S'il met toute sa passion au service de ses jeunes protégés, le conseiller technique départemental sait aussi, le temps venu, se montrer pédagogue. *"L'éducation et la formation passent en priorité ; la victoire, c'est la cerise sur le gâteau"* souligne avec force l'ancien champion qui n'oublie jamais de rappeler à ses coureurs le soin de garder le cap sur les études en tout pratiquant leur sport favori. *"Et si le vélo doit être avant toute chose une passion et un loisir, c'est aussi une formidable école de la vie"* affirme Stéphane Guay.



Jo-Wilfried Tsonga

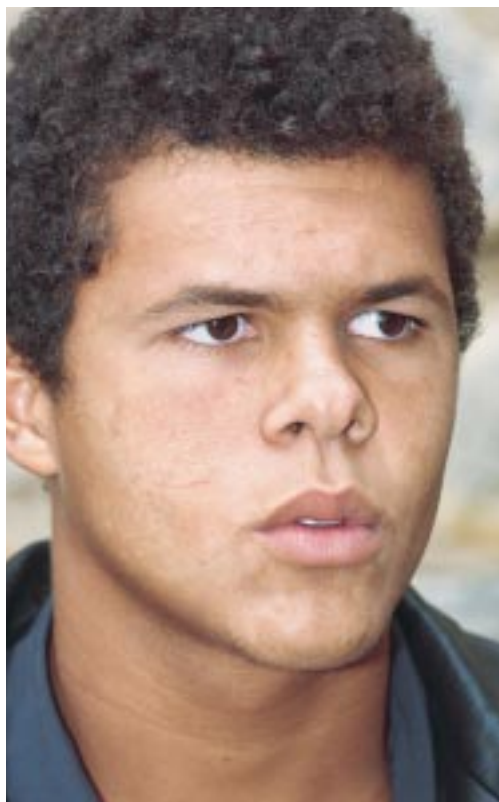
# Balle de match pour un titre mondial !

**Vainqueur de l'US Open Junior au mois d'août, le joueur de tennis Jo-Wilfried Tsonga peut encore espérer décrocher le titre mondial à la fin de l'année lors de l'Orange Bowl en Floride.**

**Une belle et prometteuse carrière s'offre à ce jeune Sarthois !**

L'an dernier à pareille époque, la Sarthe célébrait le titre mondial du coureur automobile Sébastien Bourdais en Formule 3000. Un autre jeune sportif sarthois pourrait bien le rejoindre au palmarès. En effet, Jo-Wilfried Tsonga ne se trouve plus qu'à une marche du titre suprême dans la catégorie junior de tennis. Tout se jouera au terme du dernier tournoi de la saison, en décembre, en Floride. Mais quoi qu'il en soit, le jeune prodige, licencié il y a peu de temps encore à Coulaines, aura déjà réalisé un authentique exploit en s'imposant au cœur de l'été dans le mythique tournoi de l'US Open à New-York. Roland du Luart, président du Conseil général a tenu à féliciter chaleureusement le tennisman sarthois en le recevant à l'abbaye de l'Epau. *"Je voulais tellement décrocher ce titre, que rien ne pouvait m'arriver"* a confié Jo-Wilfried Tsonga. Aujourd'hui, auréolé de ce fabuleux titre, le jeune sportif sarthois n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. *"J'espère bien parvenir à décrocher le titre de n°1 mondial dans ma catégorie d'âge"*. Un objectif ambitieux qu'il essaiera d'atteindre à l'Orange Bowl en Floride face à son tombeur lors du tournoi d'Osaka en octobre, le Chypriote Baghdatis. *"Ce n'est peut-être pas un point de passage obligé mais Roddick et Federer figurent au palmarès"* souligne Jo-Wilfried Tsonga,

dont certains voient en lui le digne successeur d'un certain Yannik Noah. *"La comparaison ne m'ennuie*



*pas, parce que c'est quelqu'un que je trouve vraiment bien, avec une forte et très bonne personnalité. Je sais aussi qu'il suit du coin de l'œil mes résultats !"* observe le champion sarthois qui vient s'ajouter à la liste des vedettes sportives de haut niveau du département avec Laurence Leboucher, Sébastien Bourdais, Mickael Pichon, Laurent Brochard et Sandrine Plu, tous déjà sacrés champions du monde.

A Jo-Wilfried Tsonga de jouer sa balle de match !

## Une championne du monde sarthoise à l'Élysée

A l'occasion de l'opération "La France qui gagne", organisée par le Président de la République, Nathalie Leclerc, comme plus de 300 invités sportifs au palmarès brillant, découvrait les salons de l'Élysée. Notre championne du monde par équipe de canoë kayak, médaillée d'argent au championnat d'Europe mais aussi championne de France dans les disciplines kayak course classique et kayak course sprint a apprécié cette rencontre. *"Ce rendez-vous nous a permis d'échanger avec d'autres sportifs de haut niveau que je n'avais jamais côtoyés auparavant. C'est également une bonne façon de promouvoir le canoë kayak, discipline encore peu connue"*.

Actuellement à Lyon pour préparer sa maîtrise de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Nathalie Leclerc, licenciée à l'Union sportive fléchoise canoë kayak, se prépare maintenant pour les championnats du monde en 2004. *"Je vise les sélections et j'avise en fonction de ma forme"*. Une formule humble pour une sportive redoutable !

Judy Fraïsse





Youri Papin, Balouga

## LA VOIX AU CHAPITRE

La saison bat son plein pour le cycle de conférences la Voix au Chapitre.

Avec la venue de Jean-Marie Rouart ou encore d'André Kaspî, les Sarthois ont pu dialoguer autour de thèmes très divers comme la place de la France par rapport à la mondialisation ou la peine de mort aux Etats-Unis.

En effet, avec ce cycle de conférences, écrivains, journalistes, artistes mais aussi astronautes, explorateurs, navigateurs viennent à la rencontre des Sarthois pour parler de leur passion et leurs oeuvres. Privilégiant le dialogue entre l'intervenant et le public, ces conférences offrent de riches échanges. Prochain invité, Jean Tulard, spécialiste mondial de Napoléon, le jeudi 18 décembre à 19h.

Pour assister à ces conférences, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la Mission de l'Information et de la Communication du Conseil général, Hôtel du Département, place Aristide Briand, 72072 Le Mans cedex 9, ou appeler au 02 43 54 70 29, ou par mail à [voixauchapitre@sarthe.com](mailto:voixauchapitre@sarthe.com). Accès gratuit dans la limite des places disponibles.

## Saison musicale de l'Epau

# Libre cours aux quatuors à cordes

**Formations confirmées ou jeunes ensembles, la saison musicale accueille comme chaque année, les quatuors dans le célèbre Dortoir des Moines de l'abbaye de l'Epau. Cette programmation propose aussi quelques surprises avec la présentation d'un spectacle autour d'Erik Satie ou encore des concerts décentralisés. Demandez le programme !**

Après les concerts du Quatuor Ysaÿe et Quatuor Satie, la saison musicale propose :

### The Ladies of Song

Concert Spirituals and Gospels songs.

- Dimanche 21 décembre à 18h  
à l'abbaye de l'Epau.

### Erik Satie

Théâtre entre musique et poésie avec Jules Henri Marchant, récitant, Francis Dudziac, baryton et Alexandre Tharaud au piano.

- Jeudi 22 janvier, au théâtre d'Alençon, à 20h30,
- Vendredi 23 janvier, au théâtre Paul Scarron, à 20h30,
- Samedi 24 janvier, au théâtre Paul Scarron, à 20h30,
- Dimanche 25 janvier, au théâtre Paul Scarron, à 17h.

### Quatuor Turner

Concert Haydn, Mozart, Beethoven, Krawczyk.

- Dimanche 22 février, à l'Abbaye de l'Epau, à 17h.

### Cédric Tiberghien au piano

Récital Beethoven

- Dimanche 21 mars, à l'Abbaye de l'Epau, à 17h.



**Location des places auprès du Centre culturel de la Sarthe au 02 43 54 73 45. 40 rue Joinville 72072 Le Mans cedex 9. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

## La métallurgie en Sarthe

# Une florissante industrie

**La métallurgie a connu des heures de gloire en Sarthe. Une exposition sur cette épopée est actuellement visible aux Archives départementales de la Sarthe jusqu'au 6 février 2004.**

*"Même si peu de restes bâtis témoignent de l'activité sidérurgique ancienne, pourtant, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des fourneaux et des forges ont produit de la fonte et du fer en quantités notables. Cette production a marqué les paysages, mobilisé les hommes et les capitaux et a approvisionné tout un peuple de forgerons de village, de maréchaux et de cloutiers"* expliquait Chantal Albagli, présidente de la commission Culture et tourisme du Conseil général lors du vernissage.

Le Maine disposait pour réussir son aventure sidérurgique de richesses naturelles qui ont permis son développement. Le minerai de fer : la matière première se trouvait le long de la vallée de la Sarthe. L'eau : la présence des trois rivières (Mayenne, Sarthe et Loir) a permis d'actionner les soufflets et les marteaux des forges. Le bois a servi de combustible pour faire fondre le minerai de fer et le transformer en métal.

Cette exposition aborde l'aventure sidérurgique de la Sarthe sous plusieurs angles. Elle présente ainsi les techniques avec les différentes

étapes qui vont de l'extraction du minerai jusqu'à sa fusion et sa transformation en produits finis ou industriels.

L'exposition rend également hommage aux hommes, avec le rôle des propriétaires fonciers qui se transformèrent vite en véritables industriels, sans oublier le travail des différentes catégories d'ouvriers qui, dans la chaleur du feu de la forge, faisaient fondre le minerai. La production des forges et usines sidérurgiques et sa commercialisation sont également abordées. Des objets de la vie domestique, chaudrons et marmites, fers à repasser, réchauds et trépieds, et bien sûr les poêles qui furent la spécialité locale du Maine, viennent agrémenter la visite.

**Jusqu'au 6 février, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, entrée gratuite.**

**Archives départementales de la Sarthe, 9, rue Christian Pineau, Le Mans.**

**Accès : bus 3, arrêt Pontlieue ou Sapins ; bus 5, terminus Champ de Mars.**



## Infos

### CONFÉRENCES

**Les jeudis, à partir de 18 h 30 (durée : 1 heure environ).**

#### 11 DÉCEMBRE

**"Les ouvriers des forges du Maine au XVIII<sup>e</sup> siècle" par Evelyne Robineau,.**

#### 18 DÉCEMBRE

**"Les débuts de la métallurgie du fer dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe, en regard des découvertes essentielles réalisées sur le tracé de l'autoroute A 28 et ailleurs" par Jean-Philippe Bouvet.**

#### 15 JANVIER

**"La grosse forge et son environnement (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)" par Dominique Eraud.**

### DÉMONSTRATIONS DE MOULAGE ET DE FONTE À L'ÉTAIN

**Des démonstrations peuvent être organisées chaque semaine à la demande des enseignants pour leurs classes.**

**D'autres démonstrations seront organisées pour des groupes et les particuliers notamment les 13 décembre 2003 et 24 janvier 2004.**

### VISITES GUIDÉES

**à 14 h, les jours suivants : le 9 janvier, le 23 janvier et le 6 février.**

**Des visites de groupe peuvent être envisagées sur rendez-vous.**



## Ecrin de lumière pour les Archives

Le Conseil général s'est associé à Citéos, une antenne de l'entreprise Garzynski Traploir, pour proposer des mises en lumière temporaires sur des éléments du patrimoine sarthois. Une sorte d'éclairage sur les réalisations d'une collectivité territoriale en matière d'architecture ! Pour cette première, c'est le bâtiment des Archives départementales de la Sarthe qui s'est prêté au jeu. Une façon originale de célébrer le premier anniversaire de cet espace inauguré en octobre 2002. Un pari aussi pour Citéos qui exerce habituellement son art sur du patrimoine ancien. L'objectif de cette mise en lumière temporaire était de faire apparaître une image nocturne différente de sa vision diurne. Portes ouvertes nocturnes et concert de jazz ont animé ces trois soirées particulières. La mise en lumière des Archives départementales est la première opération menée par le Conseil général et Citéos. Ce partenariat s'étend sur trois ans et devrait donc donner lieu à de nouvelles mises en lumière originales. Cette opération est sans incidence financière pour le Conseil général. Citéos montre ici son savoir-faire dans la mise en valeur par la lumière des bâtiments publics.

## Henri Boillot raconte Ronsard

# L'hymne au pays natal !

**Ancien journaliste de la presse quotidienne, aujourd'hui guide-conférencier, Henri Boillot cultive une double passion : l'écriture et l'amour de son pays. Pas étonnant dans ces conditions qu'il ait choisi d'emprunter le pas d'un illustre personnage nommé Ronsard au détour d'un voyage épique en terre sarthoise dans un roman intitulé « Marion des chênes »...**

**La Sarthe :** "Cette idée d'écrire un livre sur Ronsard est venue comment ?"

**Henri Boillot :** "J'ai toujours été attiré par Ronsard, son personnage, sa vie. Et comme lui, à son époque, je suis amoureux de la Vallée du Loir, du Mans et de la Sarthe. C'était donc l'occasion !"

**La Sarthe :** "Vous avez écrit de nombreux articles et guides sur la Vallée du Loir. Le passage au roman n'a-t-il pas été difficile ?"

**Henri Boillot :** "Marion des chênes est un roman. Si la trame historique choisie est bien réelle, la description des personnages est entièrement imaginée. Enfin, si les sites et les bâtiments cités existaient bien en 1543, il est difficile de connaître leur apparence réelle exacte à cette époque. Certains détails ont été, là encore, imaginés. Alors, c'est vrai, je dois l'avouer, le roman historique est un genre difficile dès lors que l'on cherche à coller le plus près possible à la réalité"

**La Sarthe :** "Vous décrivez, avec beaucoup de détails et de précisions, les lieux de passage de Ronsard au cours de son périple entre la Vallée du Loir et Le Mans. Un terrain que vous semblez bien connaître ?"

**Henri Boillot :** "Je voulais entraîner le lecteur sur les lieux de son parcours, le faire passer par des paysages qu'il appréciait beaucoup, de Poncé-sur-le-Loir au Mans en passant par le Grand-Lucé. Un voyage au cœur de la Sarthe que je me suis employé à décrire, avec, je l'espère, la plus grande rigueur possible par rapport à l'époque. D'ailleurs, à la fin de l'ouvrage, tous les lieux visités sont répertoriés avec précision".

**La Sarthe :** "Ronsard aujourd'hui, et demain ? Un nouveau roman autour d'un pays qui vous est cher ?"

**Henri Boillot :** "Oui pourquoi pas ! La Sarthe est mon pays natal. J'y vis et j'y travaille en qualité de journaliste et de guide-conférencier des Dimanches du Loir. Il y a encore beaucoup d'histoires à révéler et à imaginer autour de ce magnifique pays".

**Marion des Chênes,**  
aux Editions Libra Diffusio  
BP 26341 72006 Le Mans Cedex 1.  
En vente dans les librairies.



## Jazz en Saison

# De la suite dans les idées !

**Exit "Jazz en Suite", bienvenue à "Jazz en Saison" ! Quelle plus belle évocation, en effet, que les saisons pour proposer des concerts toute l'année !**



Après une entame automnale festive avec le groupe manouche Romane et les musiciens émigrés Irakiens Fawzy-Al-Aiedy, "Jazz en Saison" propose un hiver sans couette avec au programme le "Katz" quartet, le "Chords Trio" de Arnaud Fusté Lambezat et Jean-Yves

Boucherie, "WW Quartet" et le trio "MOP" qui baladeront le public avec des rythmes tour à tour envoûtants, rocks et urbains.

La sortie de l'hiver arrivée et voilà que le printemps s'annonce ensoleillé, avec deux grosses pointures et une invitation à bien vite retirer les polaires ! En effet, le Big band "A suivre" proposera un tout nouveau programme haut en couleurs et en densité musicale. Enfin, pour conclure cette édition de "Jazz en Saison" les organisateurs inviteront le public sarthois à plonger au cœur des sources du jazz, histoire de se rafraîchir les tympans, avec le Big James and the Chicago Playboys, pure synthèse du blues et du funk.

Au total, une programmation variée, chaude et riche en couleurs pour passer le temps au rythme des... saisons.

### LES DATES :

#### Chords Trio, Katz

> Vendredi 12 décembre 2003 à 20h 30, Les Saulnières au Mans

#### WW Quartet, MOP

> Vendredi 23 janvier 2004 à 20h 30, Les Saulnières au Mans

#### A suivre

> Vendredi 27 février 2004 à 20h 30, Les Saulnières au Mans

#### Big James and the Chicago Playboys

> Jeudi 18 mars 2004 à 20h 30, Les Saulnières au Mans

**Pour tous renseignements :**  
tél : 02 43 81 08 86.

## Sauvegarde du patrimoine

# Cathédrale cherche âmes bienveillantes

**Une campagne de souscription, dans le but de restituer la flèche et les pyramidions de la cathédrale Saint-Julien au Mans, vient d'être lancée. Apportez votre pierre !**

Image du rayonnement culturel et architectural de l'ancienne capitale du Maine, la cathédrale a connu et abrité tous les événements liés à l'histoire de la ville et du département. Elle a été en particulier le lieu des grandes manifestations familiales des dynasties royales des Plantagenêts d'Angleterre et des Valois de France. Elle représente un symbole fortement ancré tant historiquement qu'émotionnellement ou artistiquement dans le cœur des Manceaux et des Sarthois.

Aujourd'hui, profitant de l'installation d'échafaudages complexes et coûteux pour la restauration du dôme de pierre et des abat-sons, la ville du Mans associée au Conseil général, à la Fondation du Patrimoine et au Ministère de la Culture, propose de restituer par la même occasion la flèche et les pyramidions retirés depuis 1924. Seul le succès de cette campagne de souscription permettra la restitution de la flèche.

**Cette initiative fait appel à la générosité de la population sarthoise et nationale pour sa réalisation. Les dons sont à adresser à la Fondation du Patrimoine, délégation Sarthe, 19 bis, rue de l'Etoile, 72000 Le Mans. [www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)**





## Cycle de conférences

- > 1<sup>er</sup> décembre : La vie matérielle à l'époque moderne par A. Fillon,
- > 15 décembre : Contes et parlars par S. Bertin,
- > 12 janvier : La société du Maine à l'époque moderne par A. Fillon,
- > 26 janvier : Fêtes et danses par S. Bertin,
- > 23 février : Les rythmes de la vie par S. Bertin,
- > 8 mars : Les cadres institutionnels de la culture par H. de Colombel,
- > 22 mars : La notion du patrimoine et les systèmes de protection par J.Y. Besselièvre,
- > 26 avril : Techniques de communication par C. Jaqueminot,
- > 10 mai : Le mobilier religieux par J. Guilbault,
- > 7 juin : Le vitrail dans le Maine par S. Arrondeau,
- > 14 juin : Techniques de communication sur site par C. Sybille,
- > 22 juin : Techniques de communication sur site par C. Sybille.

**Le lundi de 18h30 à 21h à l'ITEMM, 71 avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans.**

## Formation guide-habitant

# Valoriser le patrimoine sarthois

**L'association Les Amis de Louis Simon propose de former des habitants à la connaissance, à la mise en valeur et à l'animation du patrimoine local. Objectif : développer un réseau d'ambassadeurs du département et surtout promouvoir nos richesses patrimoniales !**



Passionnés d'histoires, particuliers sensibles à la mise en valeur du patrimoine local, élus, membres d'associations, propriétaires de gîtes... chacun d'entre nous peut participer à la formation organisée par l'association. Une quinzaine de conférences est programmée à l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique et des cours pratiques viennent enrichir la formation "guide-habitant". Ces cours sont dispensés sur les cantons et agrémentés par des visites pédagogiques thématiques.

Pas moins de 300 personnes ont déjà été formées et certaines d'entre elles ont participé à

l'animation des circuits découvertes des terres cuites du Maine dans les églises sarthoises. Cette formation n'engage cependant pas à devenir guide-habitant. Les conférences sont aussi ouvertes au public désireux de mieux connaître l'histoire sarthoise.

**Renseignements et inscriptions auprès de l'association les Amis de Louis Simon  
Maison de Louis Simon,  
rue du Château,  
72330 La Fontaine-Saint-Martin.  
Tél : 02 43 47 87 34.  
Coût de la formation : 39 €.**

Jusqu'au 12 avril

# Malicorne et les arts de la table

Après "Vallauris, naissance d'un style" et les "Trésors précolombiens", l'Espace Faïence propose une nouvelle exposition intitulée "Malicorne, les arts de la table".

A Malicorne, le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par la fabrication de faïences utilitaires. Il faudra attendre la fin du siècle et la présence d'artistes décorateurs dans les ateliers pour connaître le développement des arts de la table. Malgré l'arrivée de la tôle émaillée puis de la fonte et de l'aluminium, le Malicorne connaît alors son heure de gloire.

Jusqu'au 12 avril, l'Espace faïence se met à table pour présenter un panel de l'importante production des faïenciers locaux. Assiettes, plats soupières, services à thé et à café... seront présentés.

Cette exposition a été réalisée en partenariat avec l'association pour la diffusion et la création artisanale.



Ouvert tous les jours de 10h à 12h30  
et de 14h30 à 18h30.

Fermeture hebdomadaire le mardi.

Fermeture annuelle du lundi  
5 janvier au vendredi 5 mars 2004.

Malicorne Espace Faïence  
24 rue Victor Hugo  
72270 Malicorne  
Tél : 02 43 48 07 17.

## Jeu-concours

### Gagnez 10 ouvrages "pescarolo 2003"

Revivez les 24 Heures du Mans 2003 dans les coulisses de Pescarolo Sport grâce à ce magnifique livre de 160 pages:

#### Question n°1 :

A l'horizon 2007, le Circuit des 24 Heures du Mans affichera un visage largement renouvelé. Combien de nouveaux stands devraient être construits pour accueillir les concurrents ?

7,  9,  5.

#### Question n°2 :

Le club Sarthe de cyclisme a participé à combien de journées de courses durant la saison 2003 ?

50,  65,  33.

Retournez-nous vos réponses avant le 31 décembre 2003, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours Sarthe magazine n°82 - Hôtel du Département 72072 Le Mans CEDEX 9

Réponses du Concours de la Sarthe N°81 : Lyon, Rennes

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....



**le 13 décembre**  
**Antarès - Le Mans**  
**les corps se déchaînent**

# **FRENCH OPEN** **DANSE 2003**

★ **Open professionnel**  
**Latines**

**Ultimate Dance Challenge**

★ **Championnat d'Europe**  
**professionnel**

**Showdance Latines**

★ **Championnat du monde**

**Amateurs médaillés WD&DSC**

**RÉSERVATIONS : AUCHAN - CARREFOUR - FNAC - OFFICE DU TOURISME - ACEM - BIS PRESTATIONS (02 47 55 78 78) ou [www.fnac.com](http://www.fnac.com) - [www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr) (réseau ticketnet)**



**Le Maine**  
libre

Conseil général

**Sarthe**

